



La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 04 et 25 mai 2024
De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h. En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49
accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Les 3RD'Anjou Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, 10 rue de Saint-Georges
Tél : 02.41.77.08.45
Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr
<https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/>

Accueil de Loisirs Bécon-St Augustin :
Antenne de St Augustin : Centre polyvalent,
10 rue de Saint-Georges
Responsable : 07.57.41.86.07
alshbecon-stau@valleesduhautanjou.fr

Service jeunesse :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre
Tél : 07.56.00.08.90
servicejeunesse@valleesduhautanjou.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer
Mercredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

Collecte des ordures ménagères les 13 et 27 mai 2024

La Mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 11 mai

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme chaque année, nous vous invitons à venir commémorer avec nous les combattants devant le monument aux morts dans le cimetière communal.

Rendez-vous à 10h45 devant la Mairie

LIVRET D'ACCUEIL

Le livret d'accueil a été mis à jour avec les commerces et les entreprises ainsi que toutes les informations essentielles de la commune.

Vous pouvez le consulter sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL – BUDGET 2024

Chaque année, le conseil municipal est amené à délibérer sur le budget communal :

- ✓ *Ouverture d'un crédit global de 7 800,00 € en faveur de l'école publique Albert Jacquard au titre de 2024*
- ✓ *Calcul du forfait communal 2024 pour l'école publique et contribution financière de la commune pour le fonctionnement de l'école privée Sainte-Monique : 50 726,83 €.*
- ✓ *Détermination des taux des impôts directs locaux pour 2024 : les taux restent inchangés (Foncier Bâti : 46,82% et Foncier Non Bâti : 54,32 %)*
- ✓ *Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier*
- ✓ *Vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat de l'exercice 2023*

Le budget primitif 2024 : les prévisions

Le budget primitif communal 2024, adopté lors du conseil municipal du 25 mars 2024 s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	974 685,31 €	2 029 801,11 €
DEPENSES	974 685,31 €	1 413 620,00 €

Soit voté avec un excédent de fonctionnement de 616 181 € qui permet d'envisager le financement des investissements futurs

Les principaux points à retenir pour 2024 :

- ⇒ *Etudes de rénovation de la mairie.*
- ⇒ *Projet de rénovation de la salle de sport.*
- ⇒ *Nettoyage des façades (MCL, école...)*
- ⇒ *Projet d'aménagement de la mare.*
- ⇒ *Réfection des trottoirs et chemins en sable.*
- ⇒ *Achat arbres bois de la cure.*
- ⇒ *Régulation des bâtiments.*
- ⇒ *Achat de mobilier pour la cantine et l'école Albert Jacquard*
- ⇒ *Revalorisation des indemnités des élus de 10%. Le montant global reste très inférieur au montant pour notre taille de commune.*
- ⇒ *Subventions aux associations : 8 015€ dont 2 120€ pour le voyage scolaire des élèves de l'école Albert Jacquard.*

Même si elle ne peut pas emprunter, la commune conforte sa capacité de désendettement (9,65 années au 31 décembre 2024). Pour rappel, seuil d'alerte est fixé à 12 années.

Nous vous rappelons que tous les détails des délibérations et des procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune :

<https://saint-augustin-des-bois.fr/publication-des-actes/>

LANCEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La commune de Saint-Augustin-des-Bois est soumise à l'obligation de réaliser un PCS puisque le territoire est exposé au risque incendie bois et forêts. Il nous revient donc d'élaborer avant fin 2024 une organisation globale de gestion de crise permettant notamment d'adresser une réponse rapide en cas de survenance de ce risque.

Le PCS permet de faire face aux risques naturels (intempéries, canicule, grand froid, sismicité, inondation, incendie...), sanitaires, technologiques et sociétaux. Cet outil opérationnel à disposition du Maire a vocation à prévoir l'organisation de la réponse communale en cas d'évènement de sécurité civile. Il détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Un comité de pilotage a été désigné en conseil municipal afin de lancer l'élaboration du PCS constitué d'élus et de techniciens.

ENQUÊTE BOIS DE LA CURE

Les étudiants de l'institut Agro campus Rennes Angers, font une évaluation du bois de la Cure et se sont déplacés deux jours en avril pour découvrir le bois et faire des propositions cohérentes.

Leurs missions :

- Plan pluriannuel d'entretien (guide sur les bonnes conduites d'entretiens avec les contraintes climatiques et sanitaires du bois de la Cure)
- Proposition d'aménagement et de repeuplement du bois (liées aux contraintes du réchauffement climatique).

Vous pouvez les aider en répondant au questionnaire :

<https://forms.gle/jy4kRhhcD6E9zUpHA>



ELECTIONS EUROPEENNES LE 9 JUIN 2024 - LES PROCURATIONS

Les modalités d'établissement des procurations ont évolué. Pour notre commune il existe deux possibilités pour établir une procuration : par le biais d'un formulaire ou par une télé-procédure que l'on pourrait qualifier de « semi-dématérialisée ».

Par formulaire. Le mandant peut, au choix, se rendre au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat pour récupérer un formulaire Cerfa (n° 12668*03), soit le récupérer en ligne sur le site service-public.fr (n° 14952*03).

Une fois le formulaire rempli, le mandant doit se rendre auprès d'une autorité habilitée pour valider celle-ci : notamment, magistrat du siège du tribunal judiciaire ou tout officier ou agent de police judiciaire. L'autorité qui a établi la procuration envoie ensuite le formulaire à la mairie.

La procédure « semi-dématérialisée ». Depuis 2021, l'État a mis en service la plate-forme Maprocuration.gouv.fr, qui permet d'établir le dossier de demande de procuration de façon dématérialisée.

À partir de là, avant que la demande puisse être transmise au répertoire électoral unique et donc en mairie, il est nécessaire de faire vérifier son identité : le mandant note le numéro d'enregistrement de sa demande, puis se rend dans n'importe quel commissariat ou antenne de gendarmerie. Un agent va alors procéder à la vérification de son identité. Si celle-ci est valable, l'agent valide la demande.

RÉNOVATION SALLE DE SPORT

Dans le cadre des projets du mandat, les élus ont défini la rénovation de la salle de sport comme un projet à engager. En effet, l'équipement présente des signes de fragilité : non étanchéité du toit, infiltrations d'eau, système électrique et éclairage vétuste, vestiaires anciens, menuiseries à changer ... La commune prévoit des travaux de rénovation simples sur le bâti existant. Des membres désignés au comité de pilotage du projet de rénovation de la salle de sport vont définir les priorités de travaux à engager et ensuite solliciter un économiste pour chiffrer les travaux à réaliser.

BLABLACAR DAILY

Depuis le 11 mars 2024, les usagers qui utilisaient l'application Klaxit sont redirigés vers l'application **BlaBlaCar Daily** pour réaliser leurs trajets en covoiturage sur les territoires des Vallées du Haut-Anjou et de Loire Layon Aubance. Cette migration fait suite à l'acquisition de Klaxit par la société BlaBlaCar. Pour les usagers, le transfert de l'application Klaxit vers BlaBlaCar Daily est facilité et très rapide.

Des covoitureurs récompensés

L'application BlaBlaCar Daily permet de **continuer à bénéficier d'avantages financiers conséquents pour les usagers**, grâce au cofinancement des collectivités partenaires :

- Les conducteurs sont rémunérés entre 2,25€ et 3,50€ par passager transporté et par trajet.
- Les passagers voyagent gratuitement jusqu'au 31 août 2024 !




CAFÉS DE L'INFO

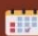
3 rencontres conviviales pour échanger et être informés

Les mardis de 10h à 12h

 Maison Communale des Loisirs
Saint-Augustin-des-Bois.

 04 juin

➔ **Prévention des chutes et risques domestiques**
Échanges sur les risques de chutes et d'accidents à domicile et comment les éviter / Présentation de plusieurs dispositifs de téléassistance.

 11 juin

➔ **Malveillances et abus : les bons réflexes**
Échanges sur le démarchage abusif et la maltraitance des personnes âgées en compagnie de la Maison de protection des Familles 49 et de l'association A.L.M.A.

 18 juin

➔ **France Services et la mallette "Cyber malveillance"**
Présentation du dispositif France Services par un agent et découverte de la mallette ludique "Cyber malveillance".



Cette action est portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale et financée par la conférence des financeurs.

CIAS Vallées du Haut-Anjou

Infos et inscriptions

Laurie LO PINTO - Animatrice Sociale CIAS
l.lopinto@valleesduhautanjou.fr
07 57 47 70 77



CHEZ L'VIE LA JOIE

Nouveaux horaires depuis le 15 avril

Lundi : 7h30 – 19h30
Mardi : 7h30 – 19h30
Mercredi : 7h30 – 14h00
Jeudi : 7h30 – 19h30
Vendredi : 7h30 – 21h00
Samedi : sur privatisation
Dimanche : 10h00 – 13h00



ROULOTTE A PIZZAS

Une roulotte à pizzas artisanales et cuites au feu de bois, viendra à compter du 1^{er} mai tous les mercredis soir sur la commune. Vous pourrez la retrouver place de l'église, à partir de 19h. Pour les contacter : 06 84 01 90 97

[Pizza Dali \(pizza-dali-final.webflow.io\)](http://pizza-dali-final.webflow.io)

LES ATELIERS THEATRE de La Grande Violette
présentent leur **FESTIVAL** saison 2:
LES P'TITES VIOLETTES EN FÊTE
LES 25 ET 26 MAI 2024
Salle polyvalente de Saint Augustin des Bois

SPECTACLES | SNACK-BUVETTE | FESTIVITÉS

Gratuit

Samedi **Dimanche**

15H00 Baronnie, mon amour	11H00 Une enquête autour de la planète
16H30 Vous les copains, je vous 'haaa'	13H00 Vous les copains, je vous 'haaa'
18H30 Une enquête autour de la planète	14H30 Baronnie, mon amour
20H30 Voler, c'est ce qu'il y a de plus beau	16H30 Voler, c'est ce qu'il y a de plus beau

CLOTURE EN MUSIQUE

LA GRANDE VIOLETTE SAINT AUGUSTIN DES BOIS
cielagrandeviolette@gmail.com
06.75.46.90.87

SUR PLACE IL Y A DE QUOI BOIRE ET MANGER ! PAIEMENT EN ESPECES
LES SPECTACLES SONT GRATUITS
FESTIVAL AMATEUR, RESTITUTION DES PIÈCES DE FIN D'ANNÉE

BARONNIE, MON AMOUR	VOUS LES COPAINS, JE VOUS 'HAAA'	UNE ENQUÊTE AUTOUR DE LA PLANÈTE	VOLER, C'EST CE QU'IL Y A DE PLUS BEAU
Spectacle du groupe Ado Durée : 1h00	Spectacle du groupe enfant du jeudi Durée : 50 minutes	Spectacle du groupe enfant du mardi Durée : 45 minutes	Spectacle du groupe adulte Durée : 1h30

CLOTURE EN MUSIQUE

LA GRANDE VIOLETTE SAINT AUGUSTIN DES BOIS
cielagrandeviolette@gmail.com
06.75.46.90.87

Clie ANJOU BLEU *Les deux font la Pair*

Journée des aidants

24 Mai 2024
Vendredi | 9h - 17h

à la Maison de Pays
2 rue Gillier,
Segré-en-Anjou Bleu

Au programme :

- Conférence de Jérémy BESNARD - Enseignant - Chercheur en Neuropsychologie à l'Université d'Angers
- Ateliers pour les aidants
- Spectacles

Journée gratuite **Inscription obligatoire :**
Repas inclus ☎ 02 41 61 29 91 🌐 clic@anjoubleu.com

Possibilité de prise en charge des proches aidés



Deux Augustinois vont porter la flamme Olympique

Du 08 mai au 26 juillet, la flamme Olympique va mettre en valeur le territoire et passer dans chaque région. À cette occasion, deux Augustinois vont être porteurs.

Marie MOREAU RIVEREAU perchiste professionnelle et Théo MOREAU triathlète, tous deux médaillés d'or des 24^e Deaflympics à Rio en 2022.



Le Lion-d'Angers accueillera le passage du relais de la flamme olympique et vous invite à cette fête du sport et de la culture ! Des animations sont prévues de 11h à 15h, du complexe sportif Lucien Mérignac au Parc de l'Isle Briand.

Infos : Office de tourisme de l'Anjou Bleu : 02 41 92 86 83. GRATUIT.

41 enfants de nos deux écoles, sur les classes du CE2 au CM2, iront au Lion d'Angers pour cette journée festive. La mairie de Saint-Augustin prend en charge leur transport en car.

Nous remercions la ville du Lion d'Angers pour leur invitation à participer à cette journée.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANJOU BLEU

L'école de musique de l'Anjou Bleu ouvrira les préinscriptions pour septembre 2024 le 1^{er} juin. Vous pouvez retrouver de l'éveil musical de 4 à 6 ans, des classes chantantes, différents ateliers et des chœurs pour adultes.

Contacts et renseignements : Eric MANCEAU - 06 37 29 81 10 / emanceau@anjoubleu.com / <https://anjoubleu.com/service/ecoledemusique/>

Lien pour les préinscriptions : <https://www.imuse-saiga05.fr/segreen/extranet/preinscription>

PRIMAGE BECONNAIS

- Dans le cadre des Semaines enfance et famille sur le thème "Dans tous les sens »,

Le **samedi 4 mai** matin avec Amélie de l'Appel du Végétal dans la salle de l'étang du Petit Anjou du Louroux-Béconnais : venez fabriquer votre "Energy Bowl" sans cuisson. 4 créneaux de 30 min. : 9h30, 10h, 10h30, 11h.

Sur inscription par sms au 0619499195 ou par mail à primage.beconnais@hotmail.fr.

Ces animations sont ouvertes à tous !



Le 25 mai de 16h30 à 9h30, venez découvrir la danse traditionnelle en grand format. L'Atelier Folk, la classe d'accordéon diatonique et les orchestres à cordes vous invitent à danser ! Soyez prêt pour une initiation avec Christian VITAL et « les danseurs du Thiberge » de Brain-sur-Longuenée, qui vous donneront les bons conseils pour faire vos premiers pas en bal folk. **Infos pratiques :**

- Salle de l'Argerie – Louroux-Béconnais – Val d'Erdre-Auxence
- Durée : 3h
- Gratuit

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai 2024** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie. ISSN 2823-4103



Ne pas jeter sur la voie publique